

Analyse des Besoins Sociaux

à l'échelle de la Communauté de
Communes du Haut Pays Bigouden

Restitution

*De la confrontation d'observations parfois divergentes au
partage des analyses et du sens*

19 novembre 2019



HAUT PAYS BIGOUDEN
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

 **compas**
Au service du sens

Le(s) territoire(s) de l'EPCI

10 communes

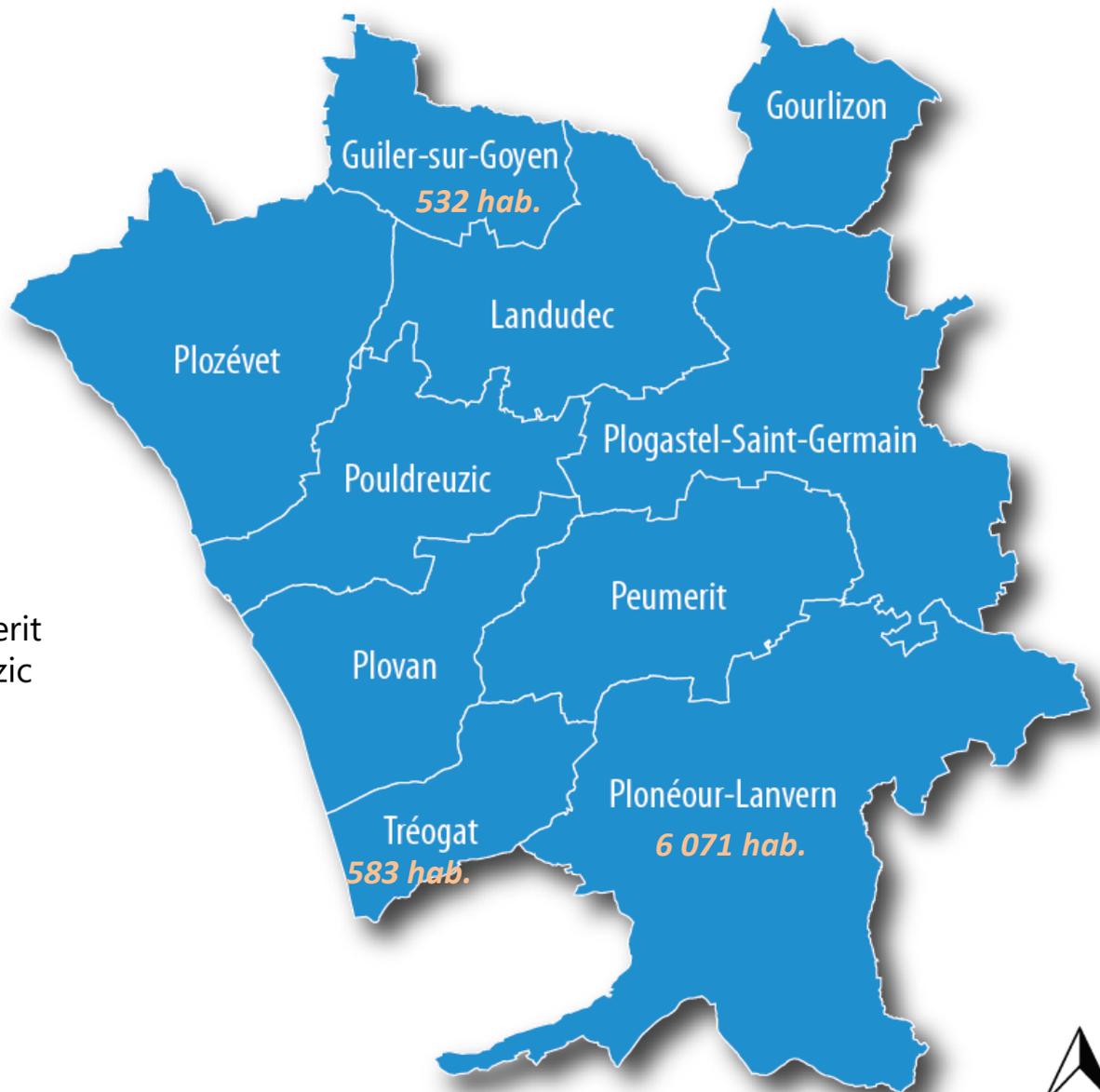
Rassemblant plus de 18 000 habitants

Sur 211 km²

Soit 85 hab./km²
(contre 135 hab./km² pour le Finistère)

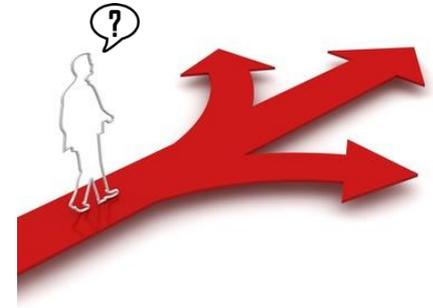
→ de 41 hab./km² sur Peumerit
à 128 hab./km² sur Pouldreuzic

Les communes de la CC du Haut Pays Bigouden



L'"Analyse des Besoins Sociaux" :

- ✓ une obligation légale des CCAS/CIAS,
- ✓ une démarche réflexive et rationnelle pour fonder l'action sociale,
- ✓ une méthodologie d'observation sociale et d'implication des acteurs locaux pour une aide dans le choix des orientations à prendre...
- ✓ la possibilité d'apporter une contribution dans la mise en place d'une CTG, d'un Contrat de territoire...



Supports méthodologiques déployés :

- Comité de pilotage et comité technique.
- Collecte et traitement de données de contexte et d'activité.
- Analyse statistique et cartographique.
- Restitution et temps d'échanges autour des premiers constats.
- Enquêtes-questionnaires auprès des acteurs-partenaires intervenant localement.
- Groupes d'analyse partagée avec les professionnels, acteurs et partenaires locaux.

Deux grandes thématiques approfondies plus spécifiquement :

- "Les **jeunes** du territoire (15-25 ans) : leurs besoins et les modalités de leur insertion dans la vie adulte"
- "Les **seniors** et les conditions du vieillissement à domicile"

UNE PREMIÈRE APPROCHE STATISTIQUE QUI A D'ABORD PERMIS DE METTRE EN LUMIÈRE QUATRE ENJEUX SOCIAUX MAJEURS SUR LE TERRITOIRE DE L'EPCI

- *Le soutien à une politique transversale susceptible de développer encore davantage l'attractivité du territoire auprès de jeunes ménages et de familles avec enfant(s), dans la perspective de favoriser un renouvellement de la population.*
- *Le défi consistant à la fois à répondre aux besoins des aînés actuels et à anticiper les conséquences d'un vieillissement à domicile de la population qui, bien que contenu, tend à se poursuivre.*
- *La possibilité d'apporter soutien et/ou accompagnement à des jeunes « du pays » rencontrant plus de difficultés que d'autres pour accéder à l'autonomie d'une vie adulte.*
- *Le besoin d'une attention particulière envers des populations économiquement « sur le fil » sans pour autant être en situation de pauvreté (en sens de l'Insee).*

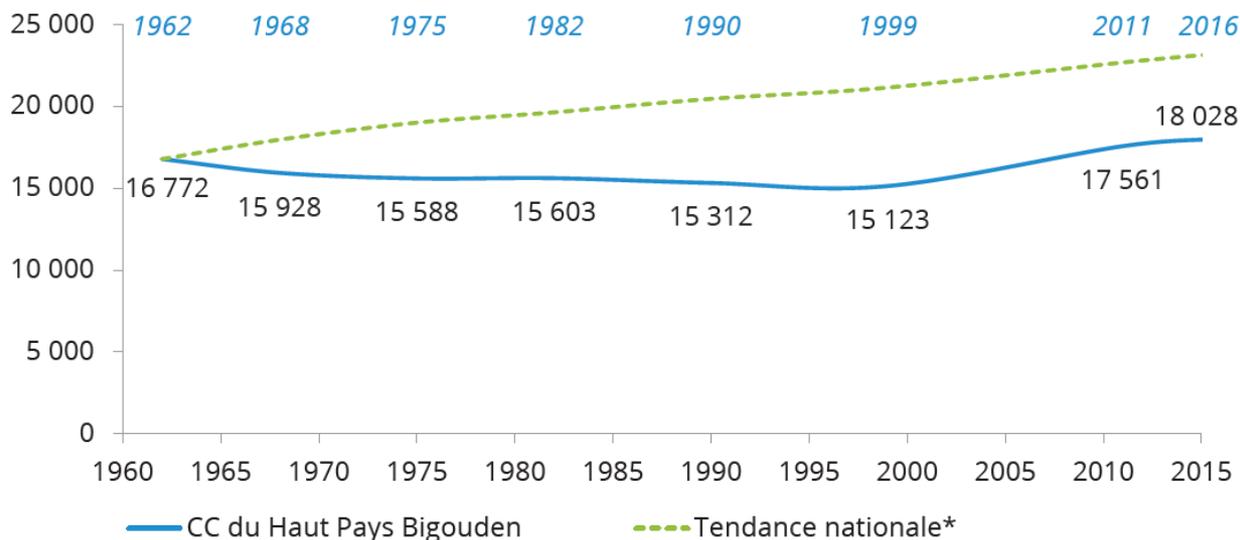
LE DYNAMISME DÉMOGRAPHIQUE

Plus de 18 000 personnes résident habituellement sur le territoire

Une dynamique de croissance démographique retrouvée depuis les années 2000.

L'évolution de la population, des années soixante à nos jours

Source : Insee, RP 1962-2016



* indique l'évolution qu'aurait connu la CC du Haut Pays Bigouden si le territoire avait suivi le rythme observé en France métropolitaine

Évolution 2011-2016 :

+2,7% pour la CCHPB

+0,9% en Finistère ;

+2,2% en France Métropolitaine

Si la CC du Haut Pays Bigouden avait suivi le rythme d'évolution de la population observé en France métropolitaine, sa population serait aujourd'hui supérieur à 23 200 habitants

(soit au moins 5 200 habitants de plus) .

Au regard des projections démographiques réalisées, cette tendance haussière devrait encore s'observer sur les prochaines années, suivant un rythme plus ou moins semblable.

En l'état, on estime le nombre des 19 000 habitants pourrait être atteint un peu avant 2025.

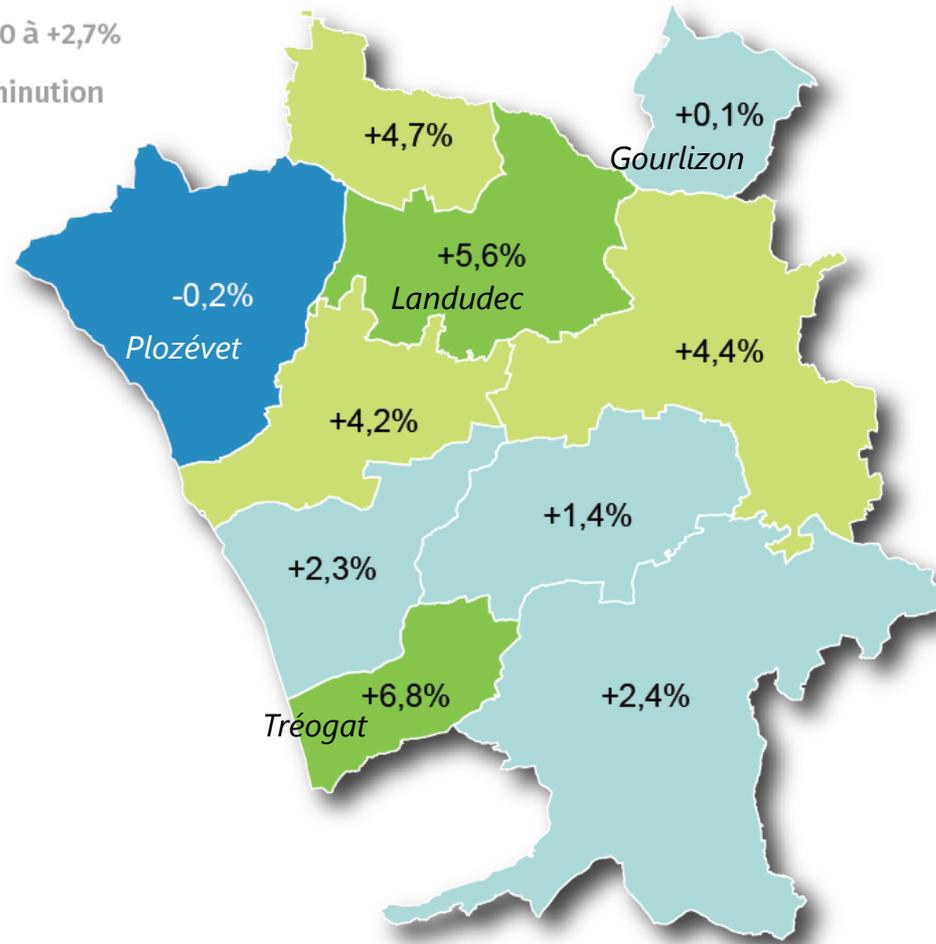
Le nombre d'habitants progresse sur presque toutes les communes.

Source : Insee, RP 2011-2016

Taux de variation de la population entre 2011 et 2016

- Augmentation > +5%
- De +2,7 à +5%
- De 0 à +2,7%
- Diminution

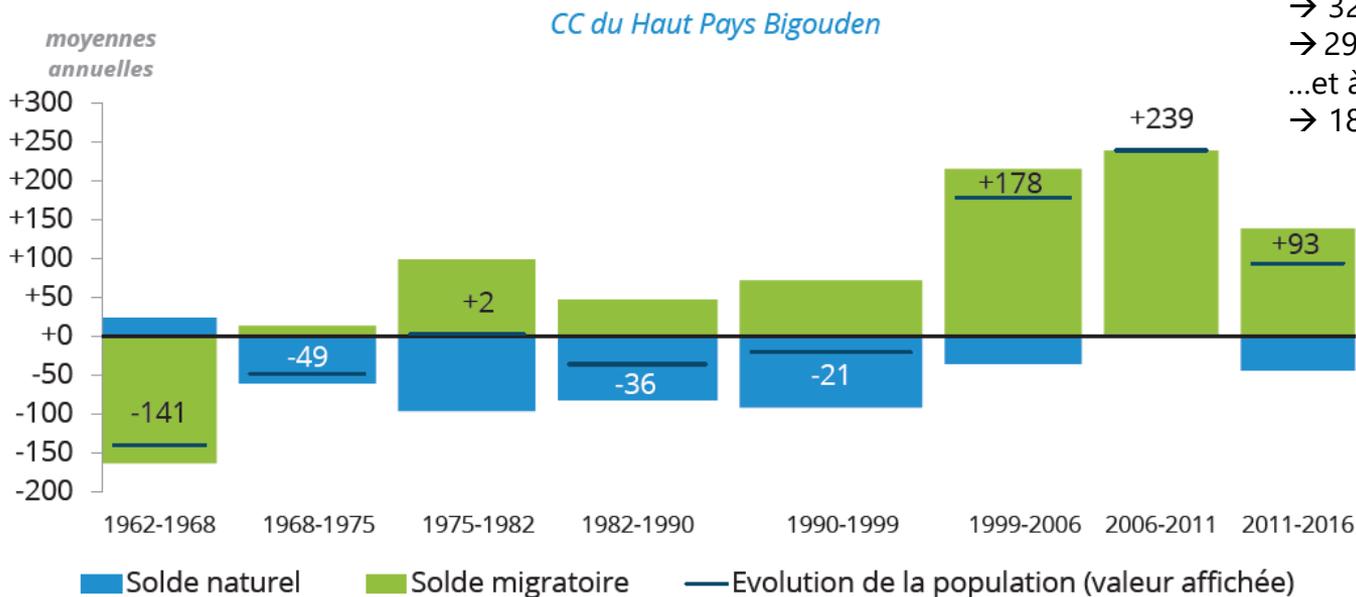
**Evolution 2011-2016
sur l'EPCI = +2,7%**



Une dynamique liée à un solde migratoire positif, à l'échelle de l'EPCI.

Les facteurs d'évolution de la population

Source : Insee, RP 1962-2016



25% des habitants ont emménagé dans leur logement depuis moins de 5 ans.

- 32% sur Guiler-sur-Goyen
- 29% sur Plogastel-Saint-Germain
- ...et à l'opposé...
- 18% sur Gourlizon

Un territoire plus propice aux décès qu'aux naissances...

Un taux de mortalité plus élevé que le taux national (11,9‰ contre 8,6‰), et un taux de natalité plus faible (10‰ contre 12,4‰).

...et tendanciellement, un nombre de naissances plutôt en baisse, contrairement à celui des décès.

Une population déjà plus âgée qu'ailleurs, et qui vieillit encore doucement...

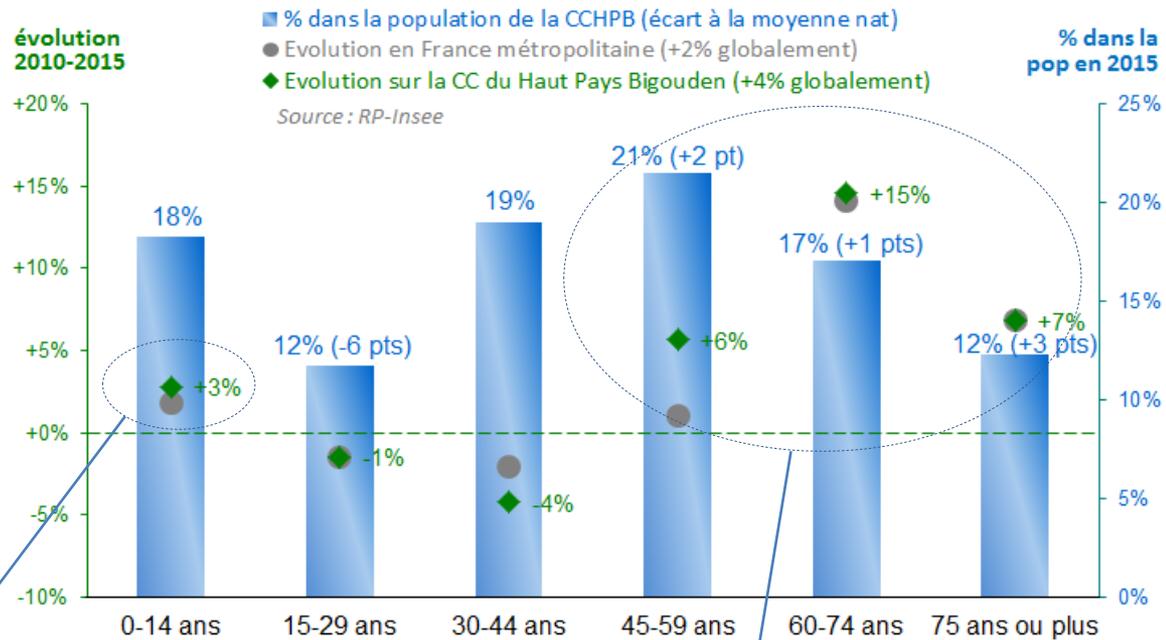
Entre 1999 et 2015, l'âge médian de la population du territoire a augmenté (de 42 ans à 44 ans)

Le nombre des seniors et aînés progresse entre 2010 et 2015, mais selon un rythme moyen.

La part des « 60 ans et plus » est passée de 27% à 29% en 5 ans.

Toutes choses égales par ailleurs, les populations de retraités devraient continuer de croître dans les années à venir...

L'évolution du **nombre des enfants de moins de 3 ans** suit une tendance baissière ses dernières années... (baisse compensée par une augmentation des enfants de plus de 6 ans)

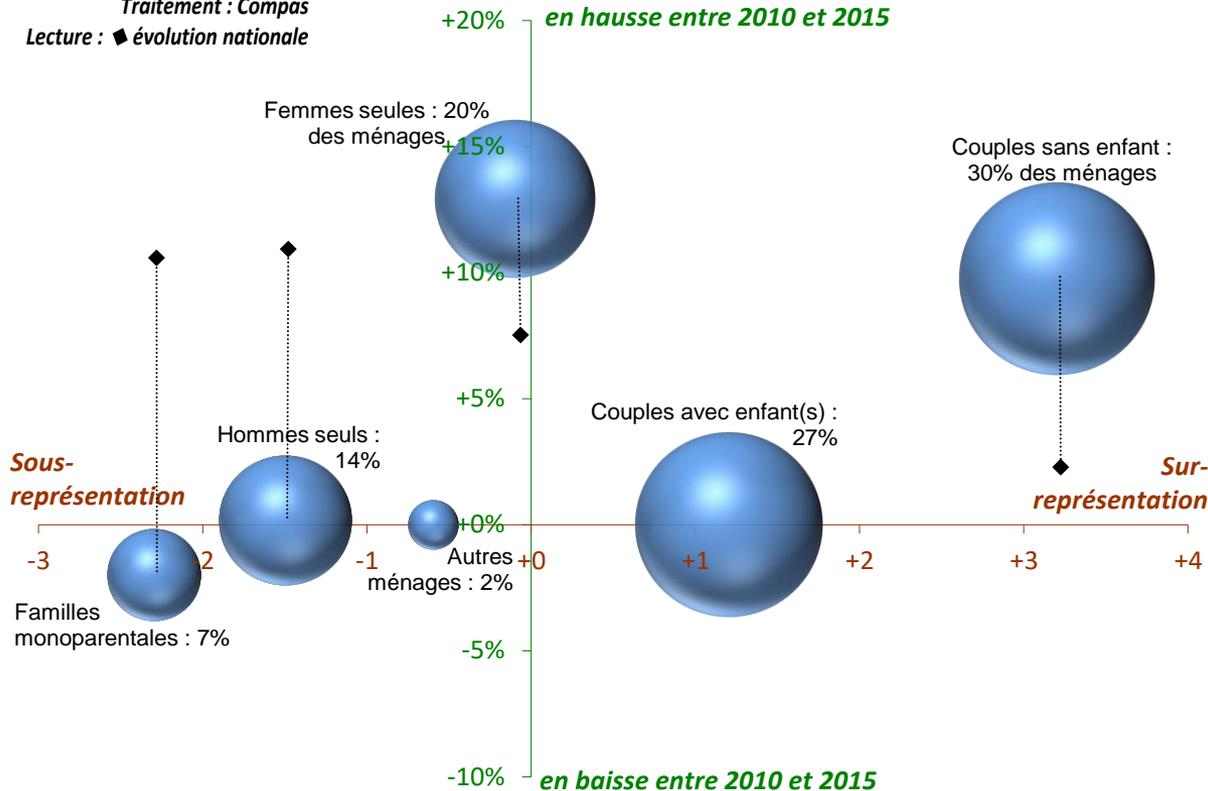


Cette évolution tend à renforcer la présence des petits ménages (couples sans enfant et personnes seules)...

Comme ailleurs, le nombre moyen de personnes par ménage baisse : 3,3 personnes par ménage à la fin des années 60, contre 2,2 aujourd'hui.

Autour de 8000 ménages : évolution et écart à la moyenne nationale

Source : RP-Insee
 Traitement : Compas
 Lecture : ◆ évolution nationale



Evolution globale du nombre de ménages entre 2010 et 2015 : +5%

Les ménages constitués d'un couple sans enfant sont les seuls à afficher une sur-représentation significative.

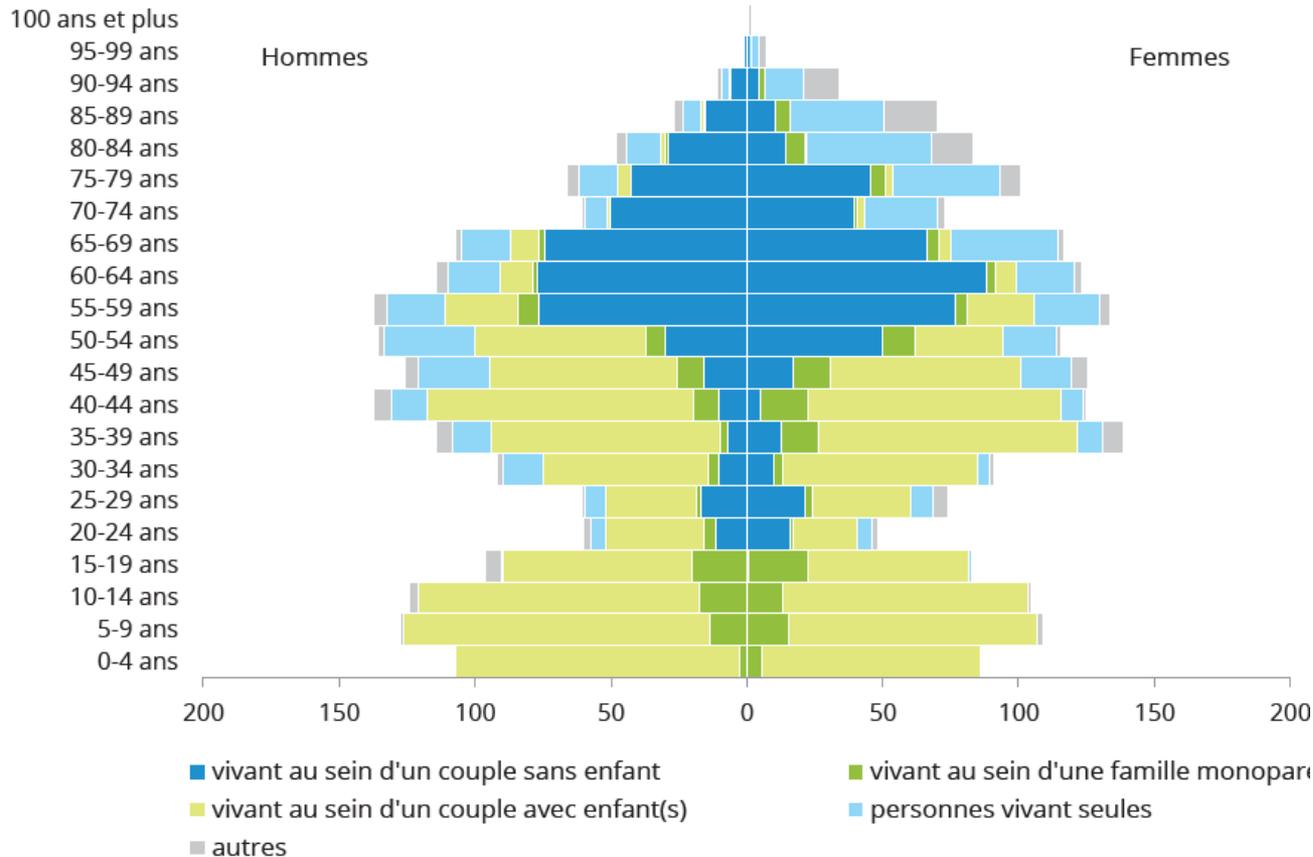
Leur augmentation importante (+10% en 5 ans ; plus de 4 fois plus rapide qu'au plan national) est, pour une grande part, le fruit du vieillissement de la population sur le territoire.

Celui-ci s'illustre entre autre par le départ des jeunes du domicile parental (et pour certains du territoire également).

Par ailleurs, on notera aussi l'augmentation du nombre de femmes vivant seules (1,8 fois plus rapide qu'à l'échelle nationale).

Une structure de population peut favorable au renouvellement « naturel » de la population.

CC du Haut Pays Bigouden



Plus de 60% des femmes vivant seules ont au moins 65 ans (contre 28% des hommes seuls).

80% ont plus de 50 ans.

Plus de 70% des hommes vivant seuls ont moins de 65 ans (contre 37% des femmes seules).

Par ailleurs, 80% des adultes vivant en couple sans enfant ont plus de 50 ans.

→ Un enjeu fort :

Le soutien à une politique transversale susceptible de développer encore davantage l'attractivité du territoire auprès de jeunes ménages et de familles avec enfant(s), dans la perspective de favoriser un renouvellement de la population.

Sur le territoire de la CCHPB, plusieurs constats apparaissent peu favorables à une dynamique de renouvellement de la population qui permettrait de maintenir une certaine diversité générationnelle ; on peut citer notamment :

- le départ du territoire d'un certain nombre de jeunes, soit dans le cadre de la poursuite d'études soit pour l'emploi.
- l'augmentation du nombre de seniors et aînés.
- la prépondérance du statut de « ménages propriétaires » (plus des $\frac{3}{4}$ des ménages).
- l'état de la structure par âge de la population.

*Par ailleurs, une **attractivité du territoire** susceptible d'encourager le maintien et/ou l'installation de jeunes ménages/familles, sera liée peu ou prou...*

- *aux opportunités de logements (tant en termes de coût que de diversité) et donc aux possibilités de parcours résidentiel sur le territoire de l'EPCI (notamment à mesure que le ménage s'agrandit avec l'arrivée des enfants),*
- *au développement local de l'emploi, mais aussi à l'évolution possible des manières de travailler (notamment à distance ; ex : télétravail, espace de coworking...),*
- *à la qualité, diversité et adaptation des réponses en terme d'accueil du très jeune enfant (par exemple sur des horaires atypiques),*
- *à l'offre scolaire et périscolaire existante,*
- *à la présence d'une offre de loisirs adaptée à ces publics,*
- *mais aussi aux facilités/possibilités de déplacement/mobilité...*

A minima, une réflexion articulée autour du triptyque emploi/logement/mobilité apparaît semble-t-il nécessaire.

LES SÉNIORS : 5 300 personnes de 60 ans et plus, dont 2 225 de 75 ans et plus

12% de la population a au moins 75 ans.

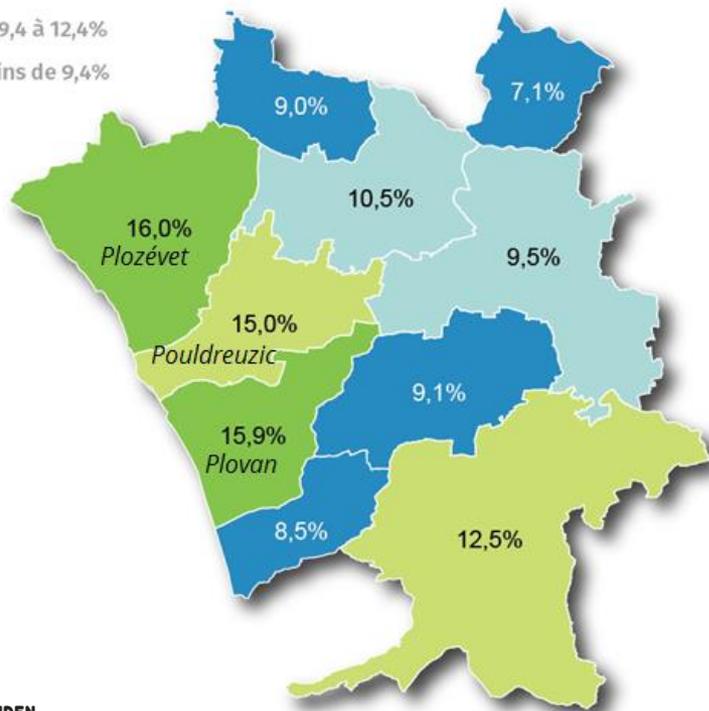
Leur nombre s'est stabilisé ces dernières années.

Demain, le vieillissement devrait resté contenu jusqu'en 2025 environ.

Au delà, une certaine accélération devrait s'observer, notamment sous l'effet de l'arrivée des générations du baby-boom : 14% de 75 ans et plus en 2030 (soit 2 750 personnes), puis 1 point de plus tous les 5 ans.

Part des personnes âgées de 75 ans ou plus dans la population en 2015

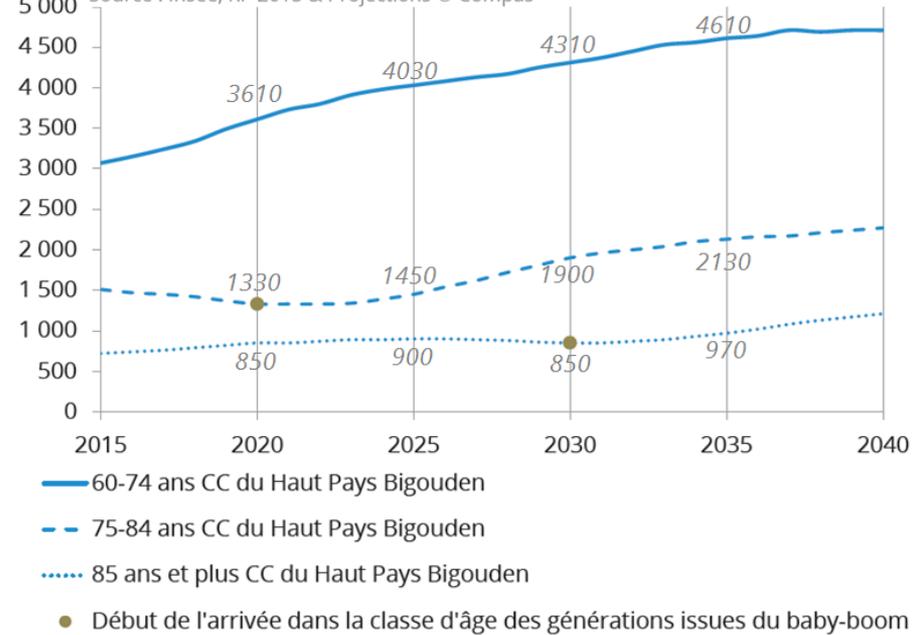
- 15,4% ou plus
- De 12,4 à 15,4%
- De 9,4 à 12,4%
- Moins de 9,4%



Une augmentation attendue du nombre des aînés.

Une projection des populations âgées par tranche d'âge

Source : Insee, RP 2015 & Projections © Compas



Part des « 75 ans et plus » :

Finistère : 11%

Bretagne : 11%

France métropolitaine : 9%

Des points de vigilance autour de potentielles fragilités de conditions de vie.

Les seniors du territoire ne vivent pas plus souvent qu'ailleurs seuls à leur domicile... (42% des « 75 ans et plus » à domicile vivent seules ; La moitié des « 80 ans et plus » à domicile, soit peu ou prou comme ailleurs.)

...toutefois, les situations de vie dans des logements devenus peu ou prou inadaptés sont potentiellement plus fréquentes.

54% des ménages de 80 ans et plus sont en grande maison (au moins 5 pièces) (28% pour la France mét.), soit plus de 525 ménages concernés (et leur nombre progresse : +20% en 5 ans). 6 sur 10 sont constitués de personnes seules.

Une dépendance à domicile légèrement plus répandue, mais surtout plus intense.

6% des 60 ans et plus sont bénéficiaires de l'APA à domicile. 24% sont en situation de grande dépendance (GIR 1 ou 2), contre 18% nationalement.

En avril 2019, environ 325 personnes sont bénéficiaires de l'APA à domicile.

Le niveau de vie des 75 ans et plus du territoire (1530 €) est sensiblement plus faible que ceux observés ailleurs sur nos territoires supra de comparaison (1655 € au plan départemental, 1725 € au plan métropolitain).

On notera de surcroît que la prochaine génération de seniors, aujourd'hui âgée de 50-59 ans, disposera d'un niveau de vie plus faible que celui des actuels seniors.

Le taux de pauvreté des 75 ans et plus du territoire est estimé à 10% (2 points de plus que sur la France métropolitaine).

→ Un enjeu fort :

Le défi consistant à la fois à répondre aux besoins des aînés actuels et à anticiper les conséquences d'un vieillissement à domicile de la population qui, bien que contenu, tend à se poursuivre.

Avec l'augmentation attendue du nombre des aînés, les problématiques d'isolement résidentiel, de perte d'autonomie, de logement inadapté ou encore de mobilité... pourraient ainsi, corrélativement, devenir plus nombreuses dans l'avenir.

Il semble ainsi pertinent que la veille, le repérage et la prévention autour des conséquences du vieillissement puissent occuper aujourd'hui une place au moins aussi centrale que leur prise en charge effective ; et ce d'autant que la solvabilité financière des actuels seniors du Haut Pays Bigouden (et probablement plus encore des seniors de demain) apparaît assez limitée ; même s'ils sont par ailleurs très souvent propriétaires (autour de 95% des ménages seniors), et donc détenteurs d'un patrimoine.

*Le territoire a **des atouts** sur cet enjeu : un engagement fort des élus, la diversité et pertinence des acteurs intervenant sur le territoire au profit d'une facilitation du maintien à domicile, des acteurs du soin et de santé présents et impliqués, une attitude plutôt collaborative et constructive de la part des différents acteurs, l'existence d'un tissu associatif significatif...*

*Pour autant, **des axes d'amélioration** persistent encore ; notamment à propos de l'interconnaissance et de la coordination des acteurs/actions ; de la communication auprès des publics seniors ; de la formation et l'accompagnement des proches aidants (non-professionnels) ; du repérage des aînés les plus fragiles et de l'évaluation de leurs justes besoins...*

LES JEUNES : 1 430 jeunes de 15-24 ans, dont 900 de 15-19 ans et 530 de 20-24 ans

Moins de jeunes qu'ailleurs proportionnellement.

Ils représentent **8% de la population** de l'EPCI (contre 11% sur le Finistère et 12% en France métropolitaine). Leur nombre a progressé de 2% entre 2010 et 2015 (malgré la baisse des 20-24 ans).

À compter de 18-19 ans, une part non négligeable des jeunes (estimée à environ un tiers) quitte le territoire dans le cadre d'une poursuite d'études ou d'une perspective d'emploi.

785 jeunes sont en études (82% des 15-19 ans contre 9% des 20-24),
420 sont en emploi (10% des 15-19 ans contre 63% des 20-24)...

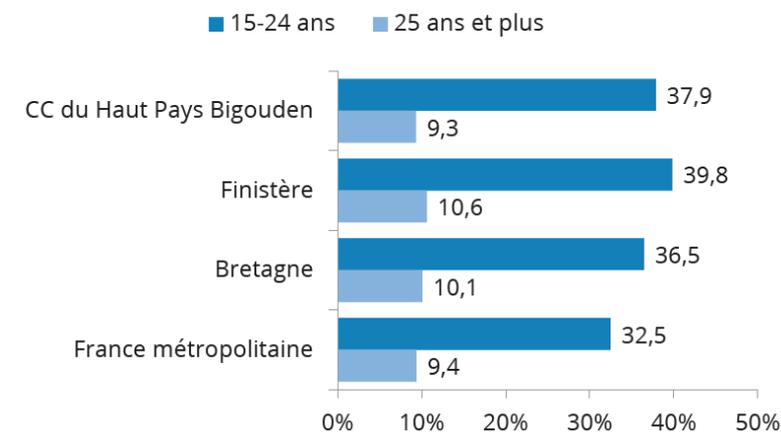
Ainsi, **16% ne sont aujourd'hui ni en emploi ni en études** (environ 225 jeunes, dont 64% de 20-24 ans). Si cette problématique n'est pas plus fréquente qu'à l'échelle nationale, elle a en revanche progressé ces dernières années sur le territoire (+25% en 5 ans).

L'accès à l'emploi ne met pas pour autant les jeunes du territoire à l'abri de la précarité.

Près de 40% des salariés de 15-24 ans sont en effet sur des contrats précaires (contre 33% à l'échelle de la France métropolitaine). Ici également, nous constatons une augmentation significative du nombre et de la part de jeunes concernés par cette question.

Part des contrats précaires chez les jeunes actifs occupés

Source : Insee, RP 2015



→ Un enjeu fort :

La possibilité d'apporter soutien et/ou accompagnement à des jeunes « du pays » rencontrant plus de difficultés que d'autres pour accéder à l'autonomie d'une vie adulte.

Au-delà des jeunes qui en eux-mêmes et/ou dans leur environnement disposent des ressources/ressorts nécessaires leur permettant de poursuivre leur chemin vers l'autonomie, d'autres peinent probablement à se projeter dans un « devenir adulte » faute de percevoir ce qui pourrait leur permettre de « débloquer » leur situation, de trouver leur place dans la société, d'accéder à des perspectives d'évolution vers plus d'autonomie...

Dans la perspective de ce « devenir adulte » sur le territoire, on peut noter également que si les jeunes femmes accèdent plus vite que les jeunes hommes à un logement indépendant, notamment en association à une mise en couple voire à une parentalité également plus précoce, elles ont en revanche plus de peine à accéder à l'emploi stable.

Deux profils semblent donc pouvoir mériter une attention plus singulière :

- celui des jeunes sans solutions d'emploi ni de formation ;
- celui des jeunes salariés en contrat précaire ;

de surcroît lorsqu'ils sont sans possibilités de soutien familial et/ou lorsqu'ils ont la charge d'un logement et, a fortiori, la charge d'un enfant.

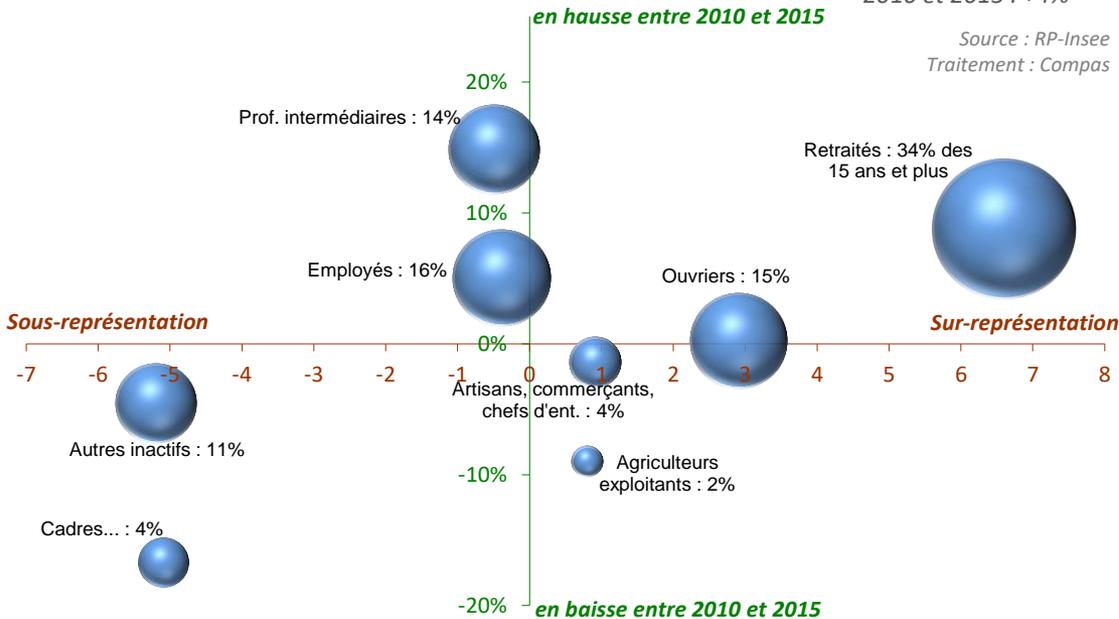
*Le territoire a **des atouts** sur cet enjeu : des opportunités d'activité possibles pour les jeunes, une diversité de services/dispositifs susceptible de pouvoir répondre à tout ou partie de leurs besoins, une certaine entraide intergénérationnelle, une volonté politique et partenariale constructive...*

*Pour autant, **des axes d'amélioration** persistent encore ; notamment à propos de la mutualisation de moyens entre partenaires, mais aussi du côté des solutions de mobilité et de logement pour les jeunes, des possibilités d'écoute et de prise en compte de leur besoins et envies...*

POSITIONS SOCIALES ET NIVEAU DE VIE

Des ouvriers toujours présents et des professions intermédiaires en hausse

Les CSP des 15 ans et plus :
évolution et écart à la moyenne nationale



Evolution globale du nombre de "15 ans et plus" entre 2010 et 2015 : +4%

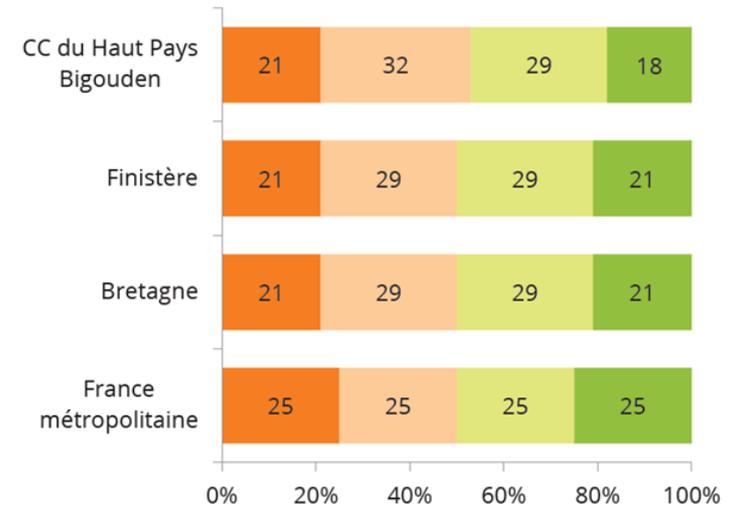
Source : RP-Insee
Traitement : Compas

La présence des **professions intermédiaires** sur le territoire tend à se renforcer, contrairement à celle des **cadres**.

La situation des retraités est à relier au vieillissement.

La répartition des populations par classe de niveaux de vie

Source : Insee, Filosofi 2015 & estimations © Compas



Du point de vue monétaire, les « classes moyennes inférieures » sont sensiblement sur-représentées.

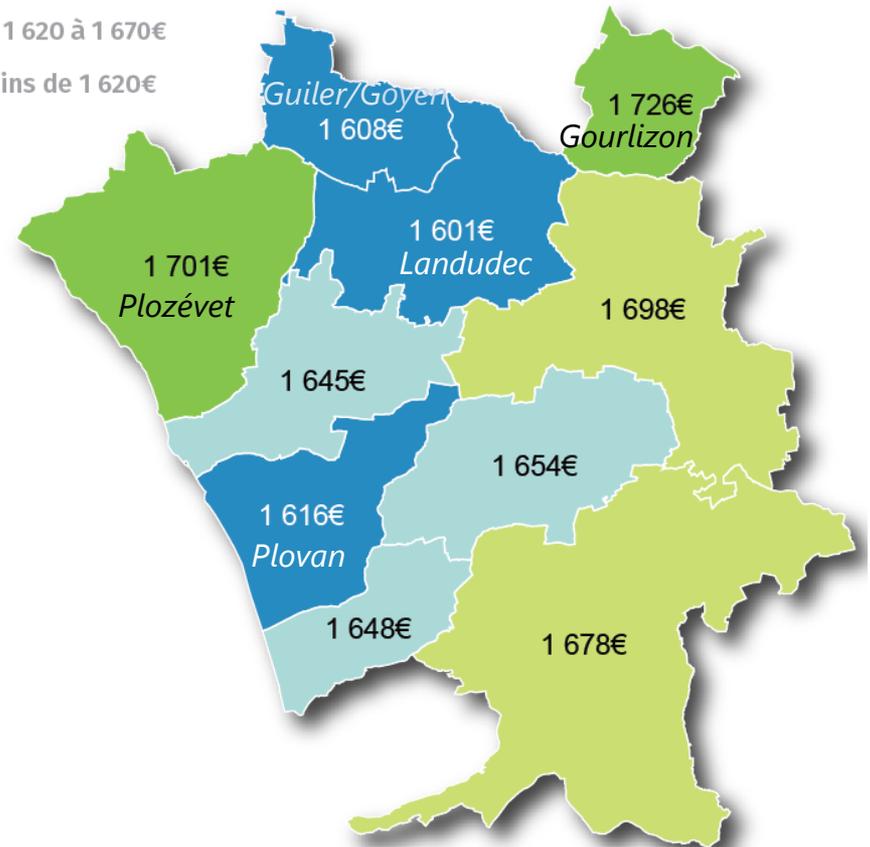
■ Classes à faibles niveaux de vie (< à 1248 €)
 ■ Classes moyennes inférieures (> à 1248 € et < à 1714 €)
 ■ Classes moyennes supérieures (> à 1714 € et < à 2306 €)
 ■ Classes aisées (> à 2306 €)

Un niveau de vie médian un peu plus faible qu'ailleurs.

En 2015, **la moitié de la population de l'EPCI vit dans un ménage disposant de moins de 1666 € par mois et par unité de consommation** (après transferts sociaux et impôts directs).

(à noter : 1707 € sur le Finistère et 1714 € à l'échelle de la France métropolitaine)

Niveau de vie médian mensuel en 2015



À l'échelle de la CCHPH, seule la commune de Gourlizon présente un niveau de vie médian supérieur à la valeur pour la France métropolitaine.

Le taux de pauvreté reste pour autant plus faible qu'aux échelles supra-locales et surtout nationale.

Taux de pauvreté (à 60%)	
CC du Haut Pays Bigouden	10,0%
Finistère	10,9%
Bretagne	11,2%
France métropolitaine	14,9%

Source : Insee, Filosofi 2015

CC du Haut Pays Bigouden	2012	2013	2014	2015
Taux de pauvreté (à 60%)	9,2%	9,3%	9,4%	10,0%
Pop. sous le seuil de pauvreté (arrondi)	1640	1670	1690	1810
<i>Evol. annuelle du nb de "pauvres"</i>	--	+2%	+2%	+7%
<i>Evol. 2012-2015 du nb de "pauvres"</i>	+10%			

Source : Insee - Filosofi 2012-2013-2014-2015

Champ : pop. des ménages fiscaux - hors communautés et sans abris

Certains publics sont plus à risque que d'autres : un taux de pauvreté de 25% au sein des **familles monoparentales**, de 23% chez les **locataires**, de 19% chez les **hommes vivant seuls**...

Les couples de jeunes seniors propriétaires sont a priori les moins concernés par cette problématique.

→ Un enjeu fort :

Le besoin d'une attention particulière envers des populations économiquement « sur le fil » sans pour autant être en situation de pauvreté (en sens de l'Insee).

Bien que le taux de pauvreté sur la CCHPB apparaissent plus faible qu'à l'échelle de la France métropolitaine, la population du territoire est loin de présenter des niveaux de vie très élevés. En effet, avec un niveau de vie médian de 1666 € par mois pour une personne seule, les populations appartenant aux « classes moyennes », et notamment « moyennes inférieures », sont sur-représentées.

A côté des publics les plus en risque face à la pauvreté (que sont ici les adultes seuls avec ou sans enfant(s)), existe donc aussi sur le territoire une population aux revenus modestes potentiellement très sensible aux évènements susceptibles d'impacter négativement le budget du ménage ; et ce que cette population soit propriétaire ou locataire de son logement.

Dès lors, au-delà du risque de pauvreté, c'est aussi certainement la question de la fragilité du « reste-pour-vivre » qui se pose ici.

Rappelons également que c'est souvent auprès de cette population « sur le fil » que s'observent les « effets de seuil » engendrés par certains dispositifs, ainsi que certaines formes de non-recours...

UNE SECONDE PHASE QUALITATIVE SUR DEUX GRANDES ENTRÉES THÉMATIQUES ET IMPLIQUANT LES ACTEURS-PARTENAIRES LOCAUX

➤ *"Les jeunes du territoire : leurs besoins et les modalités de leur insertion dans la vie adulte"*

4 grands enjeux ou problématiques spécifiques

Près de 30 recommandations ou préconisations

➤ *"Les seniors et les conditions du vieillissement à domicile"*

5 grands enjeux ou problématiques spécifiques

Près de 30 recommandations ou préconisations

**Une démarche qui a mobilisé
plus d'une trentaine d'acteurs-partenaires.**

9 fois 10 les répondants à l'enquête ont exprimé explicitement une possibilité à s'impliquer encore davantage pour mieux répondre aux besoins sociaux locaux...

...et ce en faisant évoluer et/ou en augmentant leur contribution actuelle à l'offre sociale.

Les réserves ou difficultés quant à la possibilité de l'augmenter ont été davantage exprimées dans le cadre de la thématique « Jeunes ».

LES JEUNES DU TERRITOIRE : LEURS BESOINS ET LES MODALITÉS DE LEUR INSERTION DANS LA VIE ADULTE

(4 grands enjeux ou problématiques spécifiques)

Difficultés d'accès aux possibilités d'une **mobilité géographique** susceptibles d'ouvrir sur des opportunités d'emploi ou de formation, mais aussi plus largement sur une implication plus importante dans la vie sociale locale.

Besoins de **logements adaptés** pour les jeunes et difficultés à s'inscrire dans un **parcours résidentiel** pour ceux souhaitant s'installer durablement sur le territoire.

Apporter prévention, soutien et/ou accompagnement à la fraction des jeunes du territoire rencontrant, ou susceptible de rencontrer, des difficultés pour accéder à l'autonomie d'une vie adulte

Besoins de lieux de **rencontres** avec/entre les jeunes, mais aussi voire surtout de dispositifs d'**écoute**, susceptibles à la fois de recueillir leur parole sur leurs attentes, besoins et préoccupations et de leur proposer des actions tant de **médiation** (familiale, relationnelle, numérique...) que de **prévention** (notamment en santé).

Difficultés à **se projeter dans l'avenir**, ailleurs et dans une autre situation, pour certains jeunes très attachés au territoire ; limitant ainsi leurs possibilités d'**ouverture culturelle et/ou citoyenne** (par-delà même l'accès à l'emploi ou à la formation).

Difficultés d'accès aux possibilités d'une **mobilité géographique** susceptibles d'ouvrir sur des opportunités d'emploi ou de formation, mais aussi plus largement sur une implication plus importante dans la vie sociale locale.

Comment rapprocher l'accès à la mobilité des questions liées au besoin d'épanouissement tant professionnel que personnel ?

...

Difficultés à **se projeter dans l'avenir**, ailleurs et dans une autre situation, pour certains jeunes très attachés au territoire ; limitant ainsi leurs possibilités d'**ouverture culturelle et/ou citoyenne**.

Comment accompagner les jeunes ayant des difficultés à se projeter dans l'avenir ? et ce à partir de leurs problématiques de mobilité et d'attachement au territoire, à partir des liens auxquels ils tiennent et de ceux qui les retiennent ?

Développer des solutions de mobilité :

- * Communiquer sur les offres de services existantes,
- * Soutenir la plateforme OuestGo, et suivre notamment ce que fait "éhop" sur d'autres EPCI comme la CCA,
- * S'intéresser aux retours d'expérience sur les dispositifs de "stop solidaire" (cf. par exemple réseau "Octopouce" sur la presqu'île de Crozon),
- * Organiser des actions de "déplacements accompagnés" avec des jeunes autour d'une démarche éducative/pédagogique en lien avec la mobilité géographique et psychique (partenariat MLPC).

Soutenir, à l'échelle locale, le développement des actions de parrainage vers l'emploi (via le recours à des bénévoles) et de découverte de l'emploi local.

Développer auprès des jeunes les actions liées à l'usage du numérique dans le cadre de démarches administratives.

Encourager les démarches proactives valorisant l'implication/l'engagement des jeunes dans des actions/projets positifs ; puis les accompagner dans leur projet (communication, lisibilité de l'engagement, appels à projet, valorisation de la plus-value, proposition d'aide type "Bourse à l'engagement").

Etc.

Besoins de **logements adaptés** pour les jeunes et difficultés à s'inscrire dans un **parcours résidentiel** pour ceux souhaitant s'installer durablement sur le territoire.

Comment contribuer au développement des opportunités de logement/hébergement pour les jeunes et rendre par la même réaliste la possibilité de se projeter durablement sur le territoire ?

→ Inciter les communes à exprimer collectivement aux opérateurs immobiliers leurs besoins de (petits) logements locatifs susceptibles d'accueillir des jeunes.

→ Etudier les possibilités d'impliquer les employeurs dans le financement de l'hébergement de leurs employés saisonniers dans des habitats mobiles (type caravanes...), cf. exemple de Camaret avec le camping municipal. A faire en partenariat.

→ Etudier et expérimenter la cohabitation intergénérationnelle pour des temps court (formation, stage ou emploi court), via l'écriture d'une "charte de bonnes conduites et d'engagements réciproques" et la mise en relation...

→ Suivre les résultats de l'expérimentation en projet entre la Fondation Massé Trévidy, Finistère Habitat et la Mission Locale, consistant à mettre de grands logements sociaux en colocation pour des jeunes.

Etc.

Besoins de lieux de **rencontres** avec/entre les jeunes, mais aussi voire surtout de dispositifs d'**écoute**, susceptibles à la fois de recueillir leur parole sur leurs attentes, besoins et préoccupations et de leur proposer des actions tant de **médiation** (familiale, relationnelle, numérique...) que de **prévention** (notamment en santé).

Comment répondre plus efficacement aux besoins des jeunes au travers d'une plus grande présence à leur côté et attention à leur égard ? et notamment en associant la prise en compte à la prise en charge d'une part et l'accompagnement à l'animation d'autre part ?

Soutenir la future création du Service Information Jeunesse (SIJ), en partenariat avec la CC du Pays Bigouden Sud.

Soutenir la future création d'un Point Accueil et Ecoute Jeunes (PAEJ), en itinérance sur le territoire.

Communiquer davantage sur l'existence de « Pasaj », destiné aux 12-25 ans. Il est anonyme et gratuit. Il fonctionne tous les soirs de 20h à 23h, ainsi que les mercredis de 14h à 17h. Quatre psychologues sont à l'écoute des jeunes.

Développer des actions de prévention auprès des jeunes lors d'évènements festifs ; à faire en partenariat (prévention par les pairs, club de prévention... Cf. actions de l'Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie).

Etc.

LES SENIORS ET LES CONDITIONS DU VIEILLISSEMENT À DOMICILE

(5 grands enjeux ou problématiques spécifiques)

Difficultés liées aux situations d'**isolement** ou de **repli sur soi** des aînés, et notamment à leurs conséquences potentielles en termes de **non-recours** et/ou d'**invisibilisation** des risques de dégradation/aggravation des situations.

Difficultés d'**accès**, de **visibilité** et de **lisibilité** concernant les aides et services favorables au maintien à domicile.

- **Repérer et Accompagner les seniors les plus fragiles.**
- **Faciliter l'accès/accessibilité des seniors aux aides et services dont ils ont besoin.**
- **Anticiper les conséquences d'un vieillissement à domicile.**

Problèmes d'**inadaptation des logements** face à la volonté de vieillir chez soi le plus longtemps possible.

Besoin de soutien et d'accompagnement vis-à-vis des **proches aidants**.

Difficultés d'**acceptation du vieillissement**, corrélat notamment d'une acceptation d'une part d'une évolution de son statut/rôle social et d'autre part de la nécessité d'anticiper de futurs besoins liés à sa propre perte d'autonomie.

Difficultés liées aux situations d'**isolement** ou de **repli sur soi** des aînés, et notamment à leurs conséquences potentielles en termes de **non-recours** et/ou d'**invisibilisation** des risques de dégradation/aggravation des situations.

Comment développer/maintenir les liens sociaux et les sociabilités chez les seniors mais aussi mieux prévenir leurs délitements/rétrécissement ?

Soutenir le développement d'un service d'animation à domicile.

Développer des temps d'échanges type « cafés papote », en itinérance sur un territoire élargi (Pays Bigouden) tout en prévoyant des solutions de mobilités.

Améliorer la coordination entre les différentes interventions/prestations chez une même personne ; et ce afin de mieux faire coïncider et articuler les interventions au cours d'une journée.

Sensibiliser les intervenants à domicile pour une prise en compte des choix de lieu de vie et de mode de vie des seniors. Temps d'information /formation.

Etc.

Difficultés d'**accès**, de **visibilité** et de **lisibilité** concernant les aides et services favorables au maintien à domicile.

Comment améliorer l'accès et le recours aux réponses déjà existantes via des médiations ou des accompagnements plus nombreux et/ou plus ciblés ?

Dupliquer et adapter sur d'autres secteurs géographiques de l'EPCI le modèle du réseau gérontologique existant déjà aujourd'hui sur Plonéour-Lanvern (faire une veille des publics fragiles, déployer des réponses adaptées, anticiper les conditions de fin d'hospitalisation, etc..). Formaliser le réseau (notamment via l'adoption d'un cadre légal) et lui donner plus de visibilité/lisibilité.

Simplifier et regrouper les supports de communication déjà existants. Prévoir des supports en format à la fois papier et numérique (projet d'annuaire...).

Soutenir le développement des actions de médiations dans l'usage du numérique (accès à l'information, réalisation des démarches administratives en ligne).

Encourager l'organisation et l'institutionnalisation de temps de rencontre entre les acteurs (échange d'informations et partage d'expériences) pour favoriser le travail en réseau et la coordination. Travailler toujours dans l'intérêt de l'usager, sur du concret... Envisager éventuellement la création d'un poste de coordinateur chargé d'organiser et de manager ces rencontres.

Etc.

Problèmes d'**inadaptation des logements** face à la volonté de vieillir chez soi le plus longtemps possible.

Comment accompagner les aînés dans l'anticipation d'une démarche d'adaptation de leur logement susceptible de faciliter demain leur maintien à domicile ?

Favoriser l'accès à des ergothérapeutes.
Envisager peut-être un service porté par la CC (cf. le service existant au sein de Douarnenez Communauté) pour réalisation d'un « diagnostic autonomie habitat ». Ce diagnostic vise à faire des préconisations pour adapter le logement afin que la personne âgée puisse poursuivre son quotidien à domicile.

Développer les solutions d'habitat intermédiaire de type résidences autonomie, d'habitats individuels regroupés, famille d'accueil, colocation, etc. + Créer de la mutualisation avec des services supports des résidences (animation, blanchisserie, restauration...).

Etc.

Difficultés d'**acceptation du vieillissement**, corrélat notamment d'une acceptation d'une part d'une évolution de son statut/rôle social et d'autre part de la nécessité d'anticiper de futurs besoins liés à sa propre perte d'autonomie.

Comment faire évoluer les images négatives associées au vieillissement et travailler parallèlement à mettre en avant les apports positifs des seniors ou de l'intergénérationnel dans la vie sociale locale ?

Communiquer positivement sur le vieillissement, les initiatives des seniors ; et ce pour revaloriser leur image, leur utilité sociale dans la cité, leur contribution à la vie sociale...

Soutenir et développer l'ouverture des EHPA(D) vers l'extérieur, afin de dédramatiser l'image négative des lieux (par exemples via l'organisation de rencontres intergénérationnelles, d'expositions, de spectacles/concerts, de conférences-débats...).

Favoriser/Encourager l'organisation d'actions de préparation à la retraite (vivre au mieux la rupture d'activité avec le monde professionnel, le changement de rythme, l'éventuel sentiment de vacuité... Réfléchir à son temps libre, à son projet de vie, à un investissement dans le monde associatif...).

Etc.

Besoin de soutien et d'accompagnement vis-à-vis des **proches aidants**.

Comment encourager/valoriser la fonction d'aidant et en même temps soutenir les proches exerçant ce rôle parfois difficile ?

Développer les dispositifs du type « café des aidants » ouverts à tous (partage d'expériences et informations). Cf. association française des aidants (labélisation).

Développer les plateformes de répit sur le territoire pour prévenir les risques d'épuisement et diminuer le stress et l'anxiété des proches aidants ; mais aussi permettre d'assurer un suivi de la personne aidée comme de l'aidant.

Etc.

Et maintenant... Que fait-on ?

- S'approprier toutes ces préconisations...
 - Appréhender collectivement leur faisabilité et/ou leur portage...
Mais aussi l'échelle pertinente : l'échelle intercommunale (« intérêt communautaire ») ? supra-communautaire ? communale ?
Interroger le rôle et la place du CIAS et des CCAS ?
 - Définir politiquement des priorités...
 - Pour chacune de ces dernières, élaborer et soumettre une démarche de projet (méthodologie de mise en œuvre, pilotage, échéances, moyens nécessaires...)
 - Moyens financiers disponibles, allouables...
 - ...

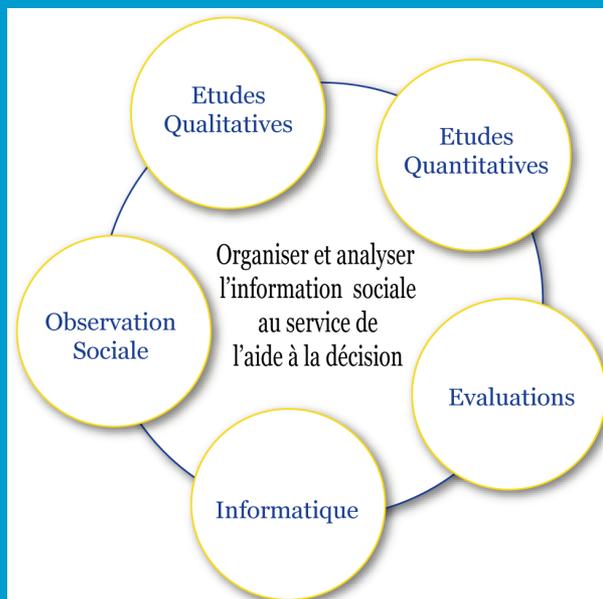
Merci pour votre attention

Plus d'information avec...

La base documentaire du Compas :
www.lecompas.fr/base-documentaire

Le "Centre d'observation de la société" :
www.observationsociete.fr

Les publications du Compas :
www.lecompas.fr/nos-publications



Courriel : contact@compas-tis.com
Site internet : www.lecompas.fr
Télécopie : 02 51 80 69 89

Siège :
15 ter Bd Jean Moulin, 44106 Nantes cedex 4.
Téléphone : 02 51 80 69 80